

**Inquiétantes
pressions
protectionnistes**

alimenter votre propre relance.

À l'heure actuelle, il nous faut cependant nous inquiéter de certaines pressions protectionnistes qui se font jour de part et d'autre. De telles pressions sont sans doute compréhensibles dans la conjoncture présente, alors que nos secteurs industriels doivent faire face à une récession prolongée, au chômage, aux taux d'intérêt élevés et à une dure concurrence du côté des importations. Il n'est donc que plus important pour les gouvernements de mettre au point des solutions de rechange aux problèmes qui donnent naissance à ces pressions.

Le Canada est, pour sa part, résolu à ne pas oublier les leçons des années 30. Nous n'avons pas l'intention d'imposer à notre économie un carcan qui empêchera l'adaptation et la croissance réelle dans les années 80. Le chacun pour soi, les soutiens artificiels des secteurs peu rentables ou les replâtrages ne constituent pas des réponses efficaces ou convaincantes. Le Canada, dont le marché intérieur est restreint et qui dépend donc du commerce extérieur, a beaucoup à perdre et peu à gagner dans des guerres commerciales ou tout autre processus qui entrave le libre mouvement des biens entre les nations.

Il arrivera, cependant, que des considérations internes amènent des partenaires commerciaux à établir des restrictions sur les échanges dans certains secteurs. Dans une telle éventualité, il importe que chacun soit sensible aux problèmes d'autrui, de sorte que des restrictions de brève durée n'affaiblissent pas le régime libéral d'échanges commerciaux qui a été édifié depuis la Seconde Guerre mondiale.

Par exemple, si le Congrès devait adopter bon nombre des mesures législatives sur la « réciprocité » actuellement à son ordre du jour, il se pourrait qu'ultimement, et bien que de telles mesures présentent des attrait au niveau du sentiment national, les échanges soient réduits à des niveaux encore plus bas et que le système international qui a si bien servi nos deux pays depuis l'après-guerre soit vidé de sa substance.

L'Accord général sur les tarifs et le commerce (GATT), que vous connaissez aussi bien que moi, a pour objet de fournir le cadre à l'intérieur duquel puisse s'exercer la discipline mondiale dans le domaine de plus en plus complexe du commerce international. S'il peut être tentant de concentrer sur les faiblesses qui peuvent exister dans le GATT, nous ne devrions pourtant pas négliger ses réalisations fort remarquables. C'est dans une large mesure grâce au GATT que les tarifs ont été abaissés au point où ils ne sont plus de première importance. La dernière série de négociations a d'ailleurs permis de lancer une grande initiative contre les obstacles non tarifaires.

En outre, le GATT constitue le véhicule le plus propice pour intensifier la campagne contre ces nouvelles entraves au commerce qui ont proliféré ces derniers temps et de s'assurer que les échanges se fassent sur une base équitable pour tous les intéressés.